

GEO HORS-SÉRIE ART

AVRIL - MAI 2013

Picasso GEO HORS-SÉRIE ART



PICASSO

L'HOMME, L'ARTISTE, LE MYTHE
1881-1973



VOLS, FAUX ET AUTRES AFFAIRES

C'est ce qu'on appelle la rançon du succès. Selon le Lost Art Register, la plus grande base de données au monde recensant les œuvres et objets d'art disparus, 821 Picasso manquaient à l'appel en 2012. Le peintre occupe donc la première place sur le podium des artistes volés. Il est aussi l'un des plus falsifiés. Tous les mois par exemple, la fondation Picasso fait retirer jusqu'à une cinquantaine de faux sur eBay. Sans compter les œuvres d'origine douteuse. Voici quatre affaires qui prouvent que cette signature, qui peut rapporter jusqu'à cent millions de dollars en salle des ventes, fait toujours fantasmer les milieux interlopes, des petits malfrats de la Côte d'Azur aux réseaux internationaux.

PAR EVA BENSARD



A cubist collage composed of various cut-out paper pieces. A large, dark, angular shape, possibly a figure, is the central focus. To its right, a smaller, rectangular piece contains the letters 'VIA' in a bold, sans-serif font. The background is a light-colored, textured surface. On the far left, there's a fragment of another image, possibly a stamp or a label, with some text and a crest. The overall style is characteristic of early 20th-century Cubism.

L'un des collages cubistes au cœur de la plus grosse « affaire

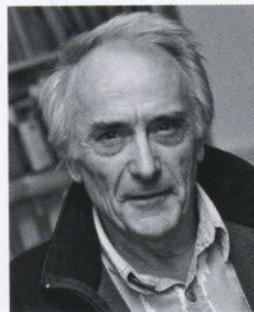
Picasso» des deux dernières années. A-t-il vraiment

été donné ou bien dérobé, comme 270 autres œuvres ?

AFFAIRE : LE TRÉSOR OUBLIÉ DE L'ÉLECTRICIEN**DATE : DEPUIS 1971 OU 1973****DÉLIT : RECEL ? (EN COURS DE JUGEMENT)**

Une émouvante étude de main, peinte dans les verts et roses, un dessin représentant Olga, d'une grande délicatesse, une œuvre cubiste en papiers collés : voici quelques-unes des pépites qui se trouvaient depuis quarante ans en possession de Pierre Le Guennec, l'ancien électricien de Picasso et de sa dernière compagne, Jacqueline. Le 9 septembre 2010, sous les yeux médusés de Claude Picasso (fils de Françoise Gilot et de Pablo), l'artisan à la retraite de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) sortait de sa valise 271 dessins, gravures, gouaches et lithographies. Un fabuleux trésor qu'il raconte avoir reçu de Jacqueline, peu de temps avant la mort de Pablo Picasso. «Quand, avec ma femme, on s'est souvenu qu'on avait ces œuvres, bien rangées dans une armoire au fond du garage, on est immédiatement allé demander aux enfants de Picasso de les authentifier», expliqua par la suite le septuagénaire à «Nice Matin». Chargé au nom des héritiers (à l'exception de Maya Picasso) de ce travail d'expertise, Claude Picasso reçoit chaque année des centaines de demandes d'authentification. Cependant, jamais un ensemble d'une telle importance n'avait été soumis à son appréciation : des œuvres rarissimes de la période bleue, d'autres de l'époque glorieuse du cubisme. Très vite, la perplexité laissa place à la suspicion. Impossible, aux yeux des Picasso, que de telles œuvres aient été offertes par le peintre ou par Jacqueline. Le 23 septembre, les héritiers passaient à l'offensive : ils portaient plainte, non pour vol, car les faits étaient prescrits, mais pour recel, un délit imprescriptible en France.

Une quinzaine de jours plus tard, les agents de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC) saisissaient l'inestimable lot au domicile des Le Guennec. Les «indices à charge» contre l'ancien électricien ? «Son histoire est un conte à dormir debout, s'agace Claudia Andrieu, responsable juridique de la succession. Picasso avait une conscience aiguë de la valeur de ses œuvres de jeunesse, il n'aurait jamais donné des collages cubistes. Plus troublant : ces pièces ne sont ni signées ni dédicacées. Or la signature était la marque d'un objet qui sortait de son atelier. Lorsqu'il dédicacait un dessin, c'était une manière de subventionner un ami.» Picasso sut en effet se montrer généreux avec son coiffeur, ses femmes de chambre, ses chauffeurs. Une fois entrés dans ses bonnes grâces, nombreux furent ceux qui bénéficièrent de ses largesses. Alors, pourquoi pas Le Gennec ? «Picasso offrait, mais pas dans de telles proportions. Et à chaque fois, il marquait le nom du bénéficiaire, "à mon ami", précise Pierre Daix, biographe du peintre. Un argument que réfute maître Charles-Etienne



Pierre Le Guennec.
Retraité sincère ou escroc ?

Gudin, l'un des avocats du retraité. «Les œuvres dont on parle sont pour la plupart des croquis, de petits dessins : on ne dédicace pas des études ! Pour Picasso, la signature était "une tache laide". Il y a dans les musées maintes œuvres de sa main qui ne sont pas signées.» L'avocat s'indigne aussi du rôle joué par la famille, qu'il juge ambigu : «Claude Picasso a intérêt à affirmer que ces pièces sont d'origine frauduleuse (il y en aurait pour soixante millions d'euros !), car c'est le seul moyen pour qu'elles reviennent dans les poches de la succession.»

Cependant, pour l'heure, les héritiers ont remporté la première manche : le 3 mai 2011, M. Le Guennec et son épouse étaient mis examen par le parquet de Grasse pour «recel». Dans le collimateur des magistrats : des incohérences dans le récit du couple. Mais aussi un possible complice : Maurice Bresnu, dit «Nounours», le dernier chauffeur de Picasso et le cousin de Le Guennec. Mort il y a vingt ans, Bresnu reçut de nombreux «dons» de son employeur, dont la provenance pourrait être en partie trouble. Aurait-il pu dérober le carton contenant les 271 pièces litigieuses ? «On n'en sait rien, tempête maître Gudin.

Et si c'était le cas, pourquoi l'aurait-il remis à monsieur Le Guennec ? Le recel est impossible à prouver.» Autant dire que la conclusion du juge d'instruction de Grasse, qui doit déterminer s'il y a eu infraction (ou au contraire conclure à un non-lieu), est très attendue en 2013. ■

AFFAIRE : LE «CASSE» DU PALAIS DES PAPES**DATE : 31 JANVIER 1976****DÉLIT : VOL À MAIN ARMÉE**

Le 31 janvier 1976, le palais des Papes d'Avignon entrait dans le livre des records des vols d'œuvres d'art. Ce jour-là, ce n'est pas un ou deux tableaux de Picasso qui disparaissaient, mais 118 toiles, soit plus de la moitié de l'exposition «Picasso 1970-1972», présentée dans la grande chapelle du Palais ! On imagine mal aujourd'hui des malfaiteurs faire leurs emplettes dans un musée comme dans un supermarché, décrochant les toiles à portée de leur main, et chargeant le tout dans leur camionnette avant de prendre tranquillement la fuite. C'est pourtant ce qui se produisit lors de cette folle nuit.

Tandis que le commissaire de police et le chef de cabinet du préfet participaient à un dîner dansant dans les salons du Novotel d'Avignon, à quelques kilomètres de là trois

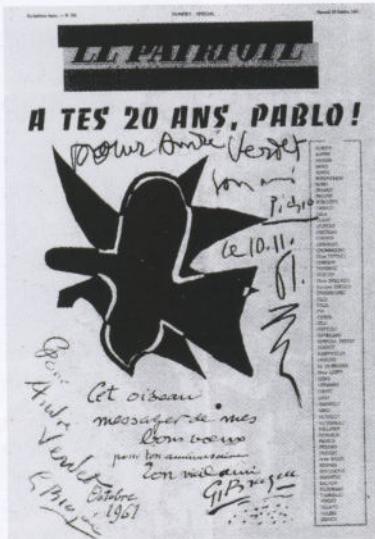


Le 7 octobre 1976, les héritiers du peintre authentifient les 118 toiles récupérées par la police. De gauche à droite : Maya et Paloma (les filles de Picasso), Bernard (son petit-fils), Christine (sa belle-fille) et Claude (son fils). Ci-contre, l'une des œuvres rescapées, «Jeune Fille assise» (1970).

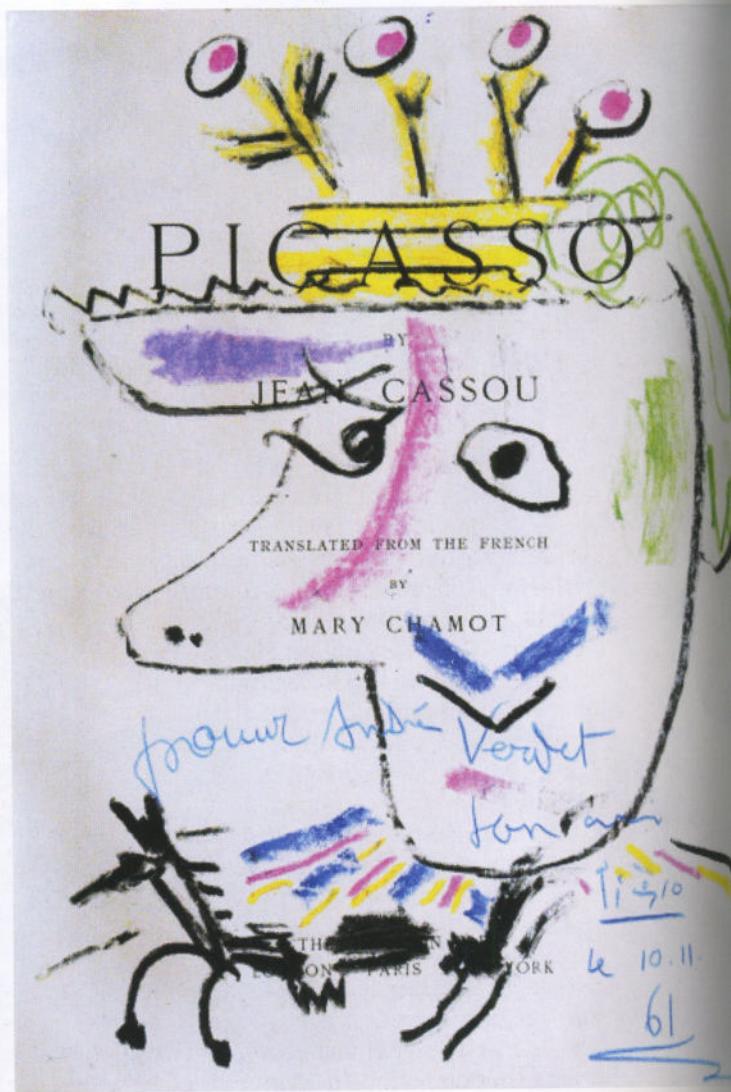
hommes encagoulés assommaient violemment les trois gardiens de nuit de l'exposition. Après les avoir ligotés et bâillonnés, ils s'attaquèrent au «dernier Picasso». Le palais abritait en effet 201 toiles réalisées dans les ultimes années de sa vie. Melly Puaux, dont le mari (Paul Puaux) était à l'époque le directeur du festival d'Avignon, se souvient comme si c'était hier de la genèse de cette exposition historique. «Il y eut un premier volet en 1970, qui présentait la production des années 1968-1970, raconte-t-elle. Puis, en 1972, mon mari reçut un appel de Jacqueline Roque, l'informant que Picasso voulait montrer la suite de son travail, soit 201 toiles. C'était l'intégralité de son atelier ! Ces peintures devaient, selon le souhait posthume de l'artiste, rester au palais des Papes de façon permanente. Cela aurait été extraordinaire.» Malheureusement, «le plus grand vol de tableaux de tous les temps», comme titra «Le Provençal» le 2 février 1976, remit tout en cause. Pendant plusieurs mois, l'enquête piétina. Mais plus le temps passait, plus l'encombrant magot devenait com-

promettant pour les voleurs. Il était en effet quasiment impossible d'écouler des œuvres aussi célèbres, en de telles quantités. Après avoir parcouru les capitales européennes à la recherche d'un receleur ou d'un amateur, le «gang des Picasso» était aux abois. Cette clique hétéroclite (composée entre autres d'un Marseillais, d'un Allemand, d'un Belge et d'un Niçois), dirigée par un trafiquant notoire – Gaby Carcassonne, bien connu à la brigade des stupéfiants –, se fit alors piéger comme une bande de pieds nickelés. Se présentant comme un riche collectionneur, prêt à débourser plusieurs millions de francs, un policier de l'OCBC (Office central de lutte contre le trafic de biens culturels) réussit en quelques semaines à endormir leur méfiance et à organiser la transaction. Rendez-vous fut pris le 6 octobre 1976 à Marseille, sur la Canebière. Au terme d'un guet-apens digne des meilleurs films de genre, des nuées d'inspecteurs bondirent des voitures et des porches alentours. Des coups de feu retentirent, mais les truands furent maîtrisés, et toutes les toiles récupérées. Au moment de son arrestation, Gaby Carcassonne aurait soupiré : «Cette fois, ma carrière est fichue, moi qui reniflais un flic à deux kilomètres.» ■

Les arnaques



Pour réaliser ce faux très convaincant (à droite), Guy Ribes a, selon son habitude, combiné plusieurs éléments : un pastel représentant un cheval, surmonté d'une tête couronnée, dessiné par Picasso pour «Le Patriote de Nice» du 16 février 1966, et une dédicace griffonnée par le peintre sur la une du même journal (édition du 25 octobre 1961).



AFFAIRE : CAMBRIOLAGE CHEZ MARINA P.

DATE : 5 NOVEMBRE 1989

DÉLIT : VOL DE DOUZE TOILES, DONT SEPT PICASSO

N'est pas Arsène Lupin qui veut. La preuve lors du vol dont fut victime Marina Picasso, petite-fille de l'artiste, le 5 novembre 1989. Un casse presque attendrissant à force de maladresses. Son cadre : la villa la Californie, dans le quartier huppé de la Basse-Californie, à Cannes. Cette magnifique bâtie des années 1920, où Picasso travailla et vécut avec Jacqueline Roque entre 1955 et 1961, revint à Marina lors du règlement de la succession du peintre. Ironie du sort, des six héritiers de cet héritage pharaonique (1,3 milliard de francs de l'époque), la fille de Paulo Picasso était celle qui, justement, détestait et redoutait cette demeure. «Avec ses grilles si longtemps défendues, ses pièces écrasantes, ses parfums d'interdit» (comme elle l'écrit dans son livre de confessions «Grand-Père», coll. Folio), la villa était associée aux privations et rebuffades vécues dans son enfance. C'était «l'autre du titan», la grotte du «grand maître», impénétrable et

«défendue comme une forteresse». S'y étant toujours sentie indésirable, Marina essaya de la vendre, mais, faute d'acquéreur, finit par l'habiter. A condition cependant d'effacer les traces du passé. Prenant le contre-pied du prodigieux désordre (amas de tableaux, cartons,

piles de journaux, guidons de vélos...) immortalisé du vivant de Picasso par le photographe David Duncan, l'intérieur prit désormais des allures de manoir. Au-dessus des commodes estampillées et des consoles Louis XV, Marina accrocha des tableaux de maîtres anciens, mais aussi les toiles longtemps honnies d'un grand-père dévastateur. Pour protéger ces œuvres, un impressionnant dispositif de sécurité fut mis en place (grillage d'enceinte, meute de molosses, système d'alarme et deux gardiens). Un dimanche matin, pourtant, une douzaine de toiles furent rafles. D'après les premiers éléments de l'enquête, moins d'une heure fut nécessaire aux intrus pour cisailler le grillage, s'introduire dans la villa et partir avec douze tableaux sous le bras. Dans le lot, un Matisse, un Bruegel et sept Picasso, dont un «Portrait d'Olga», ex-danseuse de ballets russes devenue la première épouse du peintre, et la mère de Paulo (le père de Marina). Deux jours après ce vol, dont le butin

AFFAIRE : LE LÉGIONNAIRE FAUSSAIRE**DATE : DES ANNÉES 1980 À 2004****DÉLIT : ESCROQUERIE EN BANDE ORGANISÉE**

Devenir un artiste célèbre, être, enfin, l'égal d'un Picasso ou d'un Chagall, telle était son ambition. Mais c'est en tant que faussaire que Guy Ribes sortit de l'anonymat. L'histoire, révélée lors d'un procès en 2010, commence en 1948, dans une maison close lyonnaise. C'est là que Guy Ribes (64 ans aujourd'hui), fils d'un malfrat et d'une prostituée, vit le jour. «J'étais un gamin des rues, confie-t-il par téléphone. Dans ma famille, on maniait plus le revolver que les pinceaux.» Pour lui, le dessin devint une échappatoire. A 8 ans, il crayonnait dans son coin, à 16, il se défendait déjà comme peintre. Et après un passage par la Légion étrangère, il chercha à vivre de son art. «Il peignait des aquarelles au kilomètre, des bords de mer aux tons laiteux qui plaisaient beaucoup aux Japonais et aux Américains, rapporte un galeriste, qui acheta ses œuvres dans les années 1980. Il avait du métier mais manquait d'originalité.» «J'en ai vendu des dizaines de milliers, soupire l'intéressé. Mais



Guy Ribes dans son atelier de Saint Mandé en 2003.

était estimé à cent millions de francs, on pouvait lire dans le journal : «Mystérieux cambriolage chez Marina Picasso. Le malfaiteur a bénéficié d'un incroyable concours de circonstances : le système d'alarme était débranché, les cinq chiens enfermés, le gardien parti faire ses courses...» (*Nice Matin* du 7 novembre 1989).

L'heureux hasard ne s'arrêtait pas là : au moment des faits, la propriétaire était partie quelques jours à Megève, et le deuxième gardien était en congé. Pour couronner le tout, aucune serrure n'avait été forcée. Une chance aussi invraisemblable a tout de suite paru louche ! Il ne fallut pas plus de quelques jours aux inspecteurs niçois pour élucider le mystère des passe-muraille. Les malfaiteurs, on l'aura compris, se trouvaient déjà sur place. Dans le coup : les deux gardiens de la villa, apprentis du cambriolage. Et un complice, Fernand Laugier, dit «Manu», un as de la petite combine qui avait planqué le magot dans un cabanon du bord de mer. A force de vivre dans une telle grotte d'Ali Baba, sans toucher leur part du gâteau, les employés de la Californie avaient fini par craquer. «Je ne pouvais plus supporter d'être si mal payé et de côtoyer tous les jours de tels trésors», déclara l'un d'eux, avant d'être incarcéré à Nice. Un scénario sur fond de satire sociale digne des meilleurs films de Claude Chabrol. ■

c'était aliénant et sans intérêt.» Naquit alors une nouvelle vocation : celle de faussaire. «M. Ribes vendit ses premiers faux à des marchands qui l'avaient snobé : c'est ainsi que tout a commencé», se souvient Gilles Perrault, l'expert en objets d'art sollicité au cours du procès.

Dans les années 1990, Guy Ribes était devenu un vrai «pro», capable d'exécuter dans les plus brefs délais (trois jours pour un Picasso ou un Dalí, un jour pour un Chagall, et une

heure pour un Marie Laurencin) des faux parfois aussi séduisants que des originaux. Car il ne faisait pas de copie servile. Sa plus grande fierté ? Avoir réalisé des œuvres «à la manière de», bien plus bluffantes que des répliques à l'identique. «Il faisait des pastiches, compilait plusieurs éléments typiques d'un artiste, explique M. Perrault. Dans ses faux Picasso, nous avons pu retrouver les diverses compositions dont il s'est inspiré, et prouver la supercherie.» Mais, avant qu'elle ne soit dévoilée, plusieurs experts n'y virent que du feu, telle Maya Picasso, fille de l'artiste. «Elle a authentifié des dizaines de mes des-

sins», rapporte l'ex-faussaire avec une pointe de fierté. «Les faux sur papier sont indécelables. J'employais des matériaux anciens ou vieillis artificiellement. Et je me mettais dans la peau de Picasso. C'était mon artiste préféré !» Cependant, Guy Ribes n'était qu'un intermédiaire. Autour de lui, un réseau de marchands véreux s'occupait d'écouler les pièces contrefaites. Leur stratagème était simple : l'un d'eux approchait un collectionneur de «petits maîtres» et lui faisait miroiter l'obtention à un prix défiant toute concurrence d'une œuvre insignie (dessin de Picasso, aquarelle de Chagall...). Il expliquait qu'elle venait d'un héritier désargenté de l'artiste, pressé de recouvrer quelques liquidités. Imparable ! La victime pensait réaliser l'affaire de sa vie. L'escroquerie fonctionna pendant des années. Jusqu'à ce qu'en 2004, Ribes soit pris en flagrant délit, puis jugé avec ses complices par le tribunal correctionnel de Créteil. Poursuivi pour «imitation de signature», «escroquerie en bande organisée» et «faux et usage de faux», il a été condamné en 2010 à trois ans de prison. Mais ce procès lui a offert une publicité inespérée, et même cette reconnaissance à laquelle il aspirait tant. «Vous admettez qu'un faux puisse être artistique. Je suis ravi que vous me disiez ça», lança-t-il, goguenard, à la présidente du tribunal. Aujourd'hui, Ribes prépare un livre sur sa vie et met ses talents au service du cinéma. Les toiles que l'on voit dans le film «Renoir», de Gilles Bourdos (sorti le 1er janvier 2013), sont de sa main. Il s'est aussi remis à la peinture, cette fois sous son propre nom. Des toiles abstraites, mais pas seulement. «Des gens célèbres me commandent des œuvres «à la manière de», s'amuse-t-il. Mais si le faussaire s'est rangé, nombre de ses faux, eux, courent toujours. Selon les conclusions du rapport d'expertise, il aurait réalisé au «minimum mille œuvres depuis 1975». Lui nous parle de plusieurs milliers. Certaines auraient même fait des «cartons» en salles des ventes. ■